

► Formation - Emploi



► Contacts

Pôle formation

05 61 10 47 28
fciecka@cm-toulouse.fr

05 61 10 47 73
staha@cm-toulouse.fr

► www.cm-toulouse.fr

► Objectif

Préparer et obtenir un titre du secteur des métiers inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles.

- Brevet de Maîtrise : niveau III (bac+2).
- ADEA : niveau IV (bac).
- EEA : niveau IV (bac).

► Bénéficiaires

Artisan, conjoint collaborateur et salarié de l'entreprise artisanale.

► Description de la prestation

- L'accompagnement sur le choix et l'opportunité du titre à présenter en fonction des missions accomplies et des objectifs poursuivis.
- La mise en œuvre d'un parcours de formation individualisé.
- L'élaboration du dossier de prise en charge de la formation et réalisation du dossier administratif.

Les titres :

- Brevet de maîtrise (BM).
- Assistant de dirigeant d'entreprise artisanale (ADEA).
- Encadrant d'entreprise artisanale (EEA).

► Modalités

- Dossier de candidature.
- Entretien de positionnement.

► Coût de la prestation

- Frais d'inscription.
- Coût pédagogique : prise en charge par les organismes paritaires collecteurs et FAF.

Nous consulter